



# Le Folgoët Infos

Keleier Ar Folgoad

**VENDREDI 2 AVRIL 2021**

## Memento

- \***Cabinet d'infirmier D. Manceau**, Kergolestroc (02.98.83.31.07 ou 06.67.35.44.90)
- \***Cabinet d'infirmiers Gisèle Cornec, Thomas, Loaec, Tanguy**, 14 route de Lannilis (02.98.83.38.06 ou 06.82.20.48.20)
- \***Cabinet d'infirmier Sylvie Cornec et Thierry Bourhis**, 19 résidence de l'Oratoire (09.54.24.83.00 ou 07.68.19.08.21)
- \***Taxi Ar Folgoad** : ☎06.98.23.58.48. Conventionné CPAM toutes distances 7irs/7.



**La mairie** est ouverte du lundi au vendredi de 8h30 à 12h et de 13h30 à 17h

☎02.98.83.01.92 [mairie.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:mairie.le-folgoet@wanadoo.fr) [www.lefolgoet.fr](http://www.lefolgoet.fr)

**L'agence postale** est ouverte le lundi (8H45/11H45 – 13H45/16H45) ; les mardis, jeudis et vendredis (8H45/11H45). **Fermée le mercredi et le samedi.** ☎02.98.83.59.00

## REPORT DE COLLECTE / JOUR FERIE

**Le lun 5/04 étant un jour férié (Lundi de Pâques),  
la collecte des bacs gris et jaunes est reportée au mardi 6 avril.**

## Lotissement Clos des Coquelicots

Les travaux d'aménagement du lotissement débuteront le mardi 6 avril, pour une période de 16 semaines, répartis comme suit :

- Semaines 14 et 15 : travaux de terrassement et d'empierrement de la chaussée
- Semaines 16 à 20 : pose des réseaux humides (eaux potable et pluviale, assainissement)
- Semaines 21 à 23 : pose des réseaux souples (télécom, électricité, gaz)
- Semaines 24 et 25 : réalisation de la structure de chaussée, bicouche
- Semaines 26 à 30 : aménagement paysager

Le coût des travaux est de 240 303.69 € HT.

Les travaux de terrassement et d'empierrement entraîneront inévitablement une gêne pour les riverains du lotissement (rues de l'Aulne, de l'Odet et de l'Elorn) ; l'évacuation du surplus de terre (un talus sera créé en limite Ouest du lotissement avec une partie de l'excès de terre) et l'apport de matériaux d'empierrement entraîneront un flux de camions pendant les 15 premiers jours de travaux.

**Les résidents de ces rues ont été avertis de ces désagréments par courrier  
déposé dans leur boîte aux lettres le mardi 30 mars.**

La commune est bien évidemment consciente du désagrément engendré par ces travaux et a d'ores et déjà prévu le prestataire de l'attention particulière à porter par les conducteurs d'engins lors de leur passage dans le lotissement. Il leur est demandé de ne pas circuler à plus de 20 km/h sur la rue de l'Aulne et d'être très vigilant aux mouvements des piétons et véhicules.

Ces mêmes consignes seront passées à l'ensemble des prestataires.

Nous comptons sur la compréhension des riverains du chantier et sur la vigilance de toutes et de tous aux abords du chantier, mais également au niveau du giratoire du lotissement, sur la RD 28 en entrée d'agglomération venant de Kernilis, lieu de sortie des camions.

## Travaux sur la commune

↳ Pose et remplacement de poteaux téléphoniques : les conditions de circulation et de stationnement des véhicules pourront être modifiées en fonction de l'avancée des travaux sur les voies suivantes :

\* du 5/04 au 2/07 (date prévisionnelle de fin de travaux) : rue de Kerzu, rte de Lannilis, rte de Lanarvily, Feunteun Véas et Kergolestroc. (Arrêté municipal n°2021-21).

\* Du 12 au 17/04 inclus : rue des Glycines, portion comprise entre le giratoire de Croachou Berr et la rue de la Vierge. (Arrêté n°2021-23).

↳ Nettoyage de chambre Orange : jusqu'au 10/04 (date prévisionnelle), restriction de circulation par un rétrécissement de chaussée sur la voie suivante : route de Gorrékéar. (Arrêté municipal n°2021-22).

↳ Remplacement d'un poste de relevage des eaux usées, route de Lannilis : du 12 au 30/04 : les 2 places de parking au droit du 2 rue des Genêts seront interdites au stationnement. En fonction des besoins du prestataire, l'entrée de la rue des Genêts, jusqu'au n°4, pourra être interdite à la circulation. (Arrêté n°2021-24).

### Modifications de la réglementation du régime de priorité

Afin de prévenir les accidents de la circulation, des panneaux **STOP** ont été implantés aux endroits suivants :

#### 1°) Kergos/Poultoussec

Au carrefour de la voie communale menant de la RD 788 au lieudit Kergren et de la voie communale menant du lieudit Kerinen à la voie communale N°3, la circulation est réglementée comme suit :

**les usagers circulant sur la voie communale menant de la RD 788 au lieudit Kergren devront marquer un temps d'arrêt avant de s'engager sur la voie communale menant du lieudit Kerinen à la voie communale N°3, et céder la priorité aux véhicules circulant sur cette voie prioritaire.**

Arrêté municipal n°2021-14.

#### 2°) Kergren/Feunteun Véas

Au carrefour de la voie communale menant du lieudit Kergren à la voie communale N°3, la circulation est réglementée comme suit :

**les usagers circulant sur la voie communale menant du lieudit Kergren à la voie communale N°3 devront marquer un temps d'arrêt avant de s'engager sur la voie communale N°3, et céder la priorité aux véhicules circulant sur cette voie prioritaire.**

Arrêté municipal n°2021-15.



### Courses cyclistes

Passage du TPLCL sur la commune, **DIM 4** entre 15H30 et 16H00 sur le parcours suivant : route de Lanarvily → rue de la gare → RP Val Cenis → route de Brest.

Réglementation de la circulation et du stationnement durant le passage de la course :

\* le stationnement sera interdit sur le circuit emprunté par la course. \* la circulation sera interdite dans le sens contraire de la course : route de Brest, rue de la Gare, route de Lanarvily (portion entre la rue de la Gare et la sortie du Folgoët).

Pour la sécurité des coureurs, les riverains sont invités à tenir les animaux à l'attache.

### Urbanisme

**Déclarations préalables** : Mme Lucie GOUEZ, 14 rue Henri de Régnier, abri de jardin. Mme Catherine CAZUC, pose d'un chapeau pour extraction d'une hotte, 1 rue de la Duchesse Anne. Mme Monique BOSSARD, 5 rue Marcel Cerdan pose de vélux.

ENEDIS / Coupure d'électricité pour cause de travaux  
Ven 16/04 entre 9H et 13H. Secteurs : Le Menec et Le Gamel.

## Vie Paroissiale - Buhez ar barrez

☎02.98.47.93.79 - [sanctuaire@ndfolgoet.fr](mailto:sanctuaire@ndfolgoet.fr) ☎02.98.83.00.43 - [secretaire@ndfolgoet.fr](mailto:secretaire@ndfolgoet.fr)

**Obsèques** : Mr Tanguy MADEC, 31 ans.

**Vendredi 2 avril**, à 12h15, chemin de croix.

**Dimanche de Pâques** : messe à 11h.

**Lundi de Pâques** : messe à 10h30.

## Bibliothèque municipale - Levraoueg

02.98.21.15.46 [bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr](mailto:bibliotheque.le-folgoet@wanadoo.fr)

La bibliothèque reprend ses horaires habituels :

Mardi : 16h30-18h30, mercredi : 10h-12h et 14h-17h, vendredi : 16h-18h, samedi et dimanche : 10h-12h

Le Comité d'Animation propose aux enfants de faire un « Arbre de Pâques » à la bibliothèque :  
**exposition d'œufs du 20/03 au 1<sup>er</sup>/05.**

L'arbre est en place prêt à recevoir les œufs décorés par les enfants  
(peinture, coloriage, collage, autocollant.....).

Des exemples seront mis sur les réseaux sociaux.

Allez les enfants à vos créations !!!!



## Vie associative - Kevredigezhioù

**COMITE D'ANIMATION** - Dernière limite pour réserver le rougail saucisses du **10 Avril** : ☎06.13.75.45.61. A récupérer de 10h à 12h, salle Yves Bleunven.

**ECOLE PAUL GAUGUIN** - Pour les demandes d'inscriptions ou pour tout renseignement, la directrice reçoit les familles le jeudi de 8h30 à 16h30, ou le soir après la classe. Sur RDV ☎02.98.30.71.91 (répondeur) ou [gauguin.lefolgoet@wanadoo.fr](mailto:gauguin.lefolgoet@wanadoo.fr). Le contexte sanitaire ne permet pas l'organisation d'une porte ouverte. Le rendez-vous avec la directrice comprend la visite des locaux et l'inscription administrative. Les documents à fournir sont le livret de famille, le carnet de santé et le certificat de radiation en cas de changement d'école. Les demandes d'inscription sont destinées aux familles qui résident au Folgoët. Pour toute autre situation, il faut s'adresser préalablement à la mairie.

A la fin du 3<sup>e</sup> trimestre, pour les petites sections, nous essaierons de mettre en place un temps d'accueil et d'échange avec les enseignantes de maternelle pour aider les familles à préparer leurs enfants à leur première rentrée. Les modalités de ce moment seront définies en fonction des consignes sanitaires.

## Chez nos voisins - Ha-tro-war-dro

☛ **ECOLE DIWAN** - Pour toutes demandes d'inscription, merci de contacter le 02.98.83.37.24 ou [skol.lesneven@diwan.bzh](mailto:skol.lesneven@diwan.bzh). La directrice et les enseignants se rendront disponibles pour échanger sur le fonctionnement de l'école et les modalités d'inscription. Une visite des locaux pourra être organisée. Skol Diwan, rue Dixmude 29260 LESNEVEN

• **SERVICE ENVIRONNEMENT - Transition énergétique : programme WATTY à l'école.** Plusieurs élèves et les classes du territoire qui participent au programme Watty à l'école ont remis leurs réalisations artistiques dans le cadre du concours national sur le thème "consommer mieux et moins !". L'heure est aujourd'hui au vote du public, alors rendez-vous sur le site du concours : <https://concours.watty.fr> où vous pourrez d'une part découvrir les réalisations en sélectionnant la région et commune de votre choix et attribuer vos coups de cœur (en cliquant sur le cœur en bas à droite de l'œuvre) pour voter pour vos dessins préférés. Merci d'avance pour vos contributions !



\* Serres de Croas Kerzu : cherche 2 personnes pour la saison de fraises, mi-temps ou temps plein.

☎06.80.85.59.11

\* La Roche Immo Le Folgoët : estimation gratuite de vos biens. ☎02.98.41.91.74 / 06.49.24.44.88

## COMPTE-RENDU SUCCINCT DU CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2021

### APPROBATION DU COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU 4 FÉVRIER 2021

Le compte-rendu de la séance du 4 février 2021 est adopté à l'unanimité.

### BUDGET PRIMITIF 2021 – COMMUNE

M. BERTHELOT indiquant saisir le contrôle de légalité en cas de vote du budget 2021 du fait de la non-présentation du document relatif aux indemnités 2020 des élus, Monsieur le Maire décide de retirer ce point de l'ordre du jour.

### BUDGET PRIMITIF 2021 – LOTISSEMENT « CLOS DES COQUELICOTS »

Retiré de l'ordre du jour.

### SDEF - CONVENTIONS FINANCIERES - RENOVATION DE POINTS LUMINEUX ET BORNE PASSAGE PIETONS - ROUTE DE LANNILIS

Quatre lampadaires sont défectueux : rue des 3 rois, rue Théodore Botrel, rue de la Vierge et rue La Fayette.

Il est par ailleurs proposé d'installer un passage piétons sécurisé par des faisceaux lumineux, route de Lannilis, entre la boulangerie et la pharmacie.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité **DECIDE** de la réalisation de l'ensemble des travaux décrits ci-dessus pour des montants respectifs à la charge de la commune de 1 050 €, 500 €, 500 €, 1 150 € et 5 050 €.

### PROJET AMENAGEMENT DE LA PLACE TRIANGULAIRE - Fontaine

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE** la proposition d'Assistance à Maîtrise d'Ouvrage d'ING Concept pour un montant de 5 000 € HT, dans le cadre du projet de création d'une fontaine.

### CONVENTION MAISON DE L'ENFANCE LESNEVEN

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, **VALIDE** la convention permettant l'accès aux enfants des familles folgoatiennes à la halte-garderie municipale de LESNEVEN, pour la période 2021/2025, pour un volume annuel de 18 000 heures, à un coût de 2.380 € de l'heure pour la commune.